

La fibre, comment ça marche ?

LE 26/04/2019 A 05:00



Photo HD Afin d'en apprendre plus sur le déploiement de la fibre, les habitants se sont déplacés nombreux. Photo RL

Ce mardi, la foule s'est pressée aux trois séances organisées conjointement par la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM), Moselle Fibre et Moselle Numérique. C'est cette dernière, filiale d'Orange, qui est chargée du déploiement et de la commercialisation du réseau pour les habitants des communes rattachées à Guénange, Stuckange et Bertrange.

Pierre Kowalczyk, vice-président de la CCAM chargé de la fibre, a ouvert les séances, laissant le soin aux responsables de Moselle Numérique de fournir les explications sur les conditions du raccordement à la fibre dans les logements ainsi que les raisons pouvant empêcher l'installation (gaines d'accès à l'intérieur du domicile obstruées...). L'occasion également de rappeler que seul l'occupant des lieux peut demander le pré raccordement tout en donnant aux intéressés l'occasion de s'inscrire pour un accès à internet au premier semestre 2020.

L'inscription reste possible jusqu'au 3 mai prochain sur le site moselle-numerique.fr.

